

ÉLEVER LES ENFANTS D'UN MEMBRE DE SA FAMILLE

Écrit et développé par JustKids, une initiative de la Société
Elizabeth-Fry de Vancouver

(<http://www.just-kids.ca>)



EFry Elizabeth Fry Society
of Greater Vancouver

(Société Elizabeth-Fry de Vancouver)

**Bâtir des fondations pour les enfants séparés de leurs
parents.**

TABLE DES MATIÈRES

Élever les enfants d'un membre de sa famille	1
Comprendre les sentiments du gardien	2
Comprendre les difficultés de l'enfant	2
Comportements fréquents des enfants hébergés par des membres de la famille	3
Rôle parental et discipline	4
Aide financière au membre de la famille désigné comme gardien	7
Assurance-maladie	8
Aide aux familles autochtones	8
Répit (un peu de repos)	9
Questions relatives à l'éducation	9
Services de santé mentale pour les enfants	15
Apprendre aux enfants à se débrouiller	16
Initiation des enfants à la sécurité	20
Influence des gangs	21
Visites aux parents	21
Parler aux enfants de leurs parents	23
Maman ou papa rentre à la maison	24

RESSOURCES POUVANT VOUS AIDER DANS VOTRE RÔLE

Livres sur le rôle parental et la discipline	26
Ressources pour les membres de la famille ayant la garde d'un enfant	27
Ressources en matière de santé mentale	30
Ressources en matière de gestion du comportement	32
Ressources en matière de sécurité sur Internet	33
Ressources pour les enfants ou concernant les enfants des détenus	35
À qui s'adresser pour obtenir de l'aide	37



Élever les enfants d'un membre de sa famille

Le système de protection de l'enfance et d'éducation des enfants ne tient souvent pas compte des enfants des détenus. Leur fonctionnement normal dans la société s'en trouve grandement diminué, et la probabilité que ces enfants se trouvent plus tard dans l'engrenage du système de justice pénale est incroyablement élevée. [Traduction] (Bayes, 2007)

Au Canada, plusieurs milliers d'enfants vivent dans le foyer de leurs grands-parents, d'un oncle, d'une tante ou d'un autre membre de leur famille, alors souvenez-vous que vous n'êtes pas seul. D'après le recensement effectué au Canada en 2006, les grands-parents du Québec prennent soin de 8 220 enfants. Dans bon nombre de ces foyers où l'on héberge les enfants d'un membre de la famille, les grands-parents ou d'autres membres de la famille agissent comme principaux gardiens des enfants dont les parents ne peuvent s'occuper pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- incarcération;
- traitement pour alcoolisme ou toxicomanie imposé par le tribunal;
- maltraitance ou négligence à l'égard de l'enfant;
- autre dynamique familiale pouvant avoir un effet négatif sur les enfants.

Peu de statistiques sont établies en ce qui concerne le nombre d'enfants élevés par un membre de la famille, mais les organismes de services sociaux s'entendent pour dire que leur nombre augmente chaque année. Selon la politique du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), les travailleurs sociaux sont tenus d'envisager de faire appel à la famille lorsqu'ils doivent

trouver une personne pour assumer la garde d'un enfant.

En 2004-2005, 150 024 personnes étaient incarcérées au Canada; en se fondant sur les taux de naissance pour les hommes et les femmes, on peut calculer que, collectivement, ces personnes ont environ 173 605 enfants. (*Bayes, 2007*)

Dans de nombreux cas, les personnes qui gardent les enfants ne reçoivent pas l'aide financière à laquelle elles ont droit selon la politique gouvernementale, ni les renseignements dont elles ont besoin pour soutenir et aider les enfants.

Comprendre les sentiments du gardien

Si vous avez la garde d'un enfant dont les parents sont absents, par exemple, en raison d'une incarcération, il ne serait pas surprenant que vous éprouviez toute une gamme d'émotions telles que les suivantes :

- chagrin, embarras, culpabilité, colère, ressentiment, isolement, anxiété, peur, dépression.

Vous avez probablement aussi les sentiments suivants :

- espoir de voir la famille réunie, amour pour l'enfant et désir de le protéger, volonté d'aider l'enfant autant que vous le pouvez.

Comprendre les difficultés de l'enfant

Les enfants dont les parents sont absents souffrent souvent d'angoisse de séparation. Ils expriment leur angoisse par des comportements d'isolement, des cycles

de sommeil perturbés et des crises de colère; ils peuvent aussi se fâcher plus que les situations ne le justifient et se montrer agressifs. Ils peuvent aussi avoir peur, se sentir abandonnés et éprouver de la honte et de la culpabilité. En de telles circonstances, il est courant pour les enfants d'avoir de la difficulté à se concentrer et d'avoir de piètres résultats scolaires. Il se peut que l'enfant ne veuille pas aller à l'école, même s'il y allait de plein gré auparavant. Il est aussi courant que le cercle d'amis de l'enfant change ou qu'il commence à faire l'expérience de de l'alcool et des drogues.

Comportements fréquents des enfants hébergés par des membres de la famille

- Éprouve des difficultés à l'école.
- A de la difficulté à se concentrer.
- Ne laisse pas son gardien hors de sa vue.
- S'accroche à son gardien.
- Reprend des comportements d'enfant qu'il avait délaissés.
- Change ses habitudes alimentaires, p. ex., a un appétit inhabituel ou cache de la nourriture.
- Assume, ou tente d'assumer, des responsabilités qui dépassent celles des autres enfants de son âge.
- Se comporte moins bien après avoir vu son père ou sa mère.
- A des comportements sexuels inappropriés.
- Est plus silencieux qu'à l'habitude, refuse de jouer ou d'interagir avec d'autres ou semble rêvasser.

Rôle parental et discipline

En tant que gardien d'un enfant éprouvant des difficultés liées au fait d'être séparé de l'un de ses parents, ou des deux, il se peut que vous vous sentiez projeté dans des situations où vous devez assumer le rôle parental sans y être préparé. Vous avez peut-être l'impression d'avoir oublié comment assumer le rôle de parent. Vous trouverez ci-après des renseignements utiles donnés par d'autres gardiens; ils pourront vous aider sans que vous deviez éplucher la multitude de documents de référence existants.

- Soyez gentil, ferme et équitable.
- Dites à l'enfant ce que vous attendez de lui au moment où il vient vivre avec vous et continuez de lui répéter vos attentes.
 - Dites à l'enfant ce qui arrivera s'il ne répond pas aux attentes et faites ce que vous avez dit. Maintenez vos attentes et appliquez les conséquences de façon uniforme si l'enfant ne les respecte pas.
- Encouragez l'enfant à suivre vos directives en utilisant des énoncés de type « Quand tu auras..., tu pourras ... »; par exemple, « Quand tu auras rangé ta chambre, tu pourras jouer dehors ».
- Suivez vous-même les règles que vous imposez à l'enfant en ce qui concerne la vie à la maison, comme ranger vos affaires, et en ce qui concerne le comportement, comme exprimer votre colère de façon appropriée. Vous êtes un modèle pour l'enfant.
- Dites que vous êtes désolé lorsque vous faites une erreur.
- Choisissez vos batailles.
- Donnez à l'enfant un nombre de choix limité

chaque fois que c'est possible.

- Dites à l'enfant que vous l'aimerez toujours, et que c'est son comportement qui vous préoccupe.
- Soulignez ses comportements positifs.
- Créez dans votre foyer une atmosphère où l'enfant se sent à l'aise de vous parler de ses sentiments.
- Dites à l'enfant que tous les sentiments sont acceptables.

Encore une remarque :

Souvenez-vous que les normes pour l'éducation des enfants ont changé; vous avez peut-être reçu la fessée dans votre jeunesse ou donné la fessée à vos propres enfants, mais aujourd'hui la plupart des experts s'entendent pour dire qu'il ne faut pas recourir à cette méthode. La fessée n'enseigne pas aux enfants à gérer leurs émotions sans frapper. Souvenez-vous que vous disciplinez l'enfant pour qu'il apprenne.

Plusieurs options s'offrent à vous pour vous aider si vous avez des difficultés en ce qui concerne le rôle parental :

- Essayez de vous accorder une période d'isolement.
- Laissez l'enfant seul un moment, dans le calme.
- Essayez d'appliquer des conséquences naturelles et logiques que l'enfant comprendra (par exemple, si l'enfant s'est levé une demi-heure en retard pour l'école, envoyez-le se coucher une demi-heure plus tôt pour qu'il puisse dormir assez longtemps, ce qui est une conséquence logique; ou, s'il arrive en retard à la maison pour le souper, offrez-lui les restants ou un sandwich, mais pas un tout nouveau repas).

Pour d'autres idées, consultez la liste des ressources apparaissant aux pages 26 à 27.



Aide financière au membre de la famille désigné comme gardien

Crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants

À titre de gardien admissible, vous pouvez demander un crédit d'impôt remboursable pour certains frais de garde d'enfant que vous payez de votre poche.

Vous trouverez plus de renseignements sur le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants à l'adresse suivante :

<http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/publications/in/in-103.aspx>

Paiement de Soutien aux enfants

À titre de gardien admissible, vous êtes automatiquement inscrit au paiement de Soutien aux enfants, une mesure d'aide financière offerte à toutes les familles comptant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui n'ont pas encore quitté la maison familiale.

Vous trouverez plus de renseignements sur le paiement de Soutien aux enfants à l'adresse suivante :

http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/programmes/soutien_enfants/paiement/Pages/paiement.aspx

Programme fédéral

La Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) permet aux familles de recevoir automatiquement la Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) pour les enfants de moins de six ans. Parmi les autres initiatives, on compte le Supplément de la prestation nationale pour enfants du gouvernement du Canada, offert aux familles vivant dans la pauvreté, et la Prestation pour enfants handicapés, qui vise les enfants ayant une

déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Si vous avez des questions concernant l'admissibilité à ces programmes, vous trouverez de l'information aux coordonnées suivantes :
<http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/menu-fra.html>
<http://www.nationalchildbenefit.ca/fra/accueil.shtml>, ou par téléphone : 1-800-387-1193.

Assurance-maladie

La Régie

La Régie est l'organisation qui délivre la carte d'assurance-maladie grâce à laquelle les résidents du Québec ont accès à des soins de santé couverts par l'assurance-maladie.



On peut obtenir des renseignements sur la Régie en consultant le site

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/carte/Pages/description.aspx>
ou en téléphonant au 1-800-361-3939.

Aide aux familles autochtones

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC)

AADNC offre le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) pour aider les membres inscrits des Premières Nations à obtenir, dans leur collectivité, des services pour les enfants et les familles adaptés à leur culture.

Pour obtenir des renseignements sur le SEFPN et d'autres programmes sociaux, veuillez consulter le site <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100035072/1100100035076> ou téléphoner au bureau d'AADNC de votre secteur, dont vous trouverez les coordonnées à l'adresse <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100016936/1100100016940>.

Répit (un peu de repos)

Camps et programmes récréatifs

Les camps et les programmes récréatifs peuvent être l'occasion pour les enfants de vivre une expérience enrichissante tout en permettant aux gardiens de prendre un repos bien nécessaire. De nombreuses organisations disposent de subventions pour les familles à faible revenu.

Quelques possibilités :

- les services récréatifs de votre municipalité;
- le Club Garçons et Filles du Canada de votre secteur (vous trouverez des adresses sur le site <http://www.bgccan.com/fr/Pages/default.aspx>);
- une organisation YMCA ou YWCA;
- les scouts et guides;
- les camps associés à une église;
- les camps pour enfants ayant des besoins particuliers.

Questions relatives à l'éducation

Les personnes qui travaillent auprès des enfants savent que les expériences vécues en bas âge peuvent avoir un

effet profond sur leur avenir. Les enseignants sont bien conscients des difficultés répandues telles que la pauvreté, la dépendance et le dysfonctionnement familial; toutefois, ils ne sont pas toujours bien renseignés sur d'autres problèmes, comme l'incarcération de l'un des parents. Le rôle des enseignants ou des autres professionnels travaillant auprès des jeunes enfants est particulièrement important. Non seulement il est important que l'enseignant sache quels enfants pourraient avoir de la difficulté à faire la transition vers les formes institutionnelles d'éducation, mais en plus il doit tenir compte des problèmes propres à chaque enfant pour éviter des difficultés ou les atténuer.

En tant que gardien, vous pouvez aider les enseignants à comprendre ces difficultés. Vous pouvez aussi aider l'enfant à vivre une expérience positive et satisfaisante en milieu scolaire. Les enfants qui ne vivent pas avec leurs parents biologiques peuvent se heurter à de nombreuses difficultés à l'école. Ces difficultés peuvent être d'ordre émotionnel, social ou scolaire. Elles peuvent être influencées par bien des facteurs, dont le bagage génétique de l'enfant, ses antécédents sociaux et l'environnement de l'école qu'il fréquente. Si l'enfant dont vous avez la garde éprouve des difficultés à l'école, vous vous demandez peut-être si le problème est lié au bagage génétique ou aux antécédents sociaux de l'enfant, ou s'il s'agit d'un problème de développement courant chez les enfants de cet âge, ou encore d'un problème au sein du système scolaire.

Comme gardien, il est important que vous entreteniez une bonne relation avec l'enseignant de l'enfant dont vous avez la garde, et que vous aidiez cet enseignant à comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves dont l'un des parents est incarcéré.

Les enseignants peuvent apprendre que l'un des parents de l'enfant est incarcéré lorsque l'enfant l'en informe, en entendant les rumeurs que les autres enfants font circuler dans la classe, ou à l'occasion d'une rencontre parents-enseignants. Vous pouvez aider l'enseignant à aborder la question et à soutenir l'enfant en l'informant de la situation du ou des parents et en suggérant des stratégies qu'un enseignant peut utiliser en pareil cas.

Voici quelques stratégies pour les enseignants :

- Ne pas demander de détails sur l'acte criminel commis par le ou les parents, mais être ouvert à la discussion si l'enfant en parle.
- Éviter de traiter l'enfant comme une victime ou de le surprotéger.
- Favoriser l'acceptation sociale et l'inclusion de l'enfant en donnant l'exemple et en remettant en question les commentaires ou les comportements préjudiciables des autres élèves comme ils le feraient en cas d'intimidation dans la classe.

Si elles risquent d'avoir une incidence sur la présence de l'enfant à l'école, vous pouvez aussi parler à l'enseignement des visites de parents en milieu carcéral.

Les enseignants doivent savoir que, très souvent, les visites doivent se faire les jours de semaine, et qu'il pourrait donc arriver que l'enfant s'absente de l'école. Vous pouvez suggérer que l'enseignant donne à l'enfant des travaux scolaires qu'il pourra faire avec ses parents; toutefois, l'enseignant doit connaître les limites imposées en ce qui concerne les articles autorisés dans les établissements carcéraux; par exemple, l'enfant ne pourrait pas amener un stylo, des ciseaux ou de la corde.



Veiller aux intérêts de l'enfant

La façon la plus importante d'aider les enfants à réussir à l'école est de veiller à leurs intérêts. Établissez de bonnes relations de travail avec les enseignants et les autres membres du personnel de l'école de l'enfant. Assistez aux conférences scolaires et à toute autre réunion de l'école. Soyez présent aux événements sportifs, aux expositions d'œuvres d'art ou aux spectacles des groupes musicaux ou des chorales chaque fois que c'est possible. Veillez à communiquer avec les enseignants à intervalles réguliers, et non seulement lorsque quelque chose vous préoccupe ou qu'un problème survient.

Il peut s'avérer utile de passer en revue l'ensemble du dossier scolaire de l'enfant dont vous avez la garde. S'il contient quelque chose que vous ne comprenez pas, demandez des explications à une personne de l'école. Il arrive que le dossier de certains enfants soit incomplet ou inexact, ce qui survient généralement lorsque l'enfant a déménagé plusieurs fois.

Il peut être utile de demander une copie du dossier scolaire de l'enfant à l'enseignant que vous pourrez utiliser et passer en revue avec celui-ci. Pressez l'école d'obtenir le dossier de l'enfant dans les écoles qu'il a fréquentées précédemment et corrigez toute inexactitude relevée. Commencez à tenir un registre du travail de l'enfant et de vos communications avec l'école. Il est important que vous gardiez ce registre en lieu sûr.

Éducation spécialisée

Si vous soupçonnez que l'enfant dont vous avez la garde a une déficience qui pourrait nuire à sa capacité d'apprentissage, vous pouvez obtenir de l'aide. Vous devriez demander à l'école de procéder à l'évaluation de la capacité d'apprentissage de l'enfant le plus rapidement possible.

Préoccupations relatives au programme scolaire

Vous trouvez peut-être que l'enfant dont vous avez la garde reçoit des travaux scolaires éprouvants ou même blessants. Informez les enseignants de toute question délicate pour la planification des activités scolaires incluant des enfants dont l'un des parents est absent, par exemple, parce qu'il est incarcéré. Certaines occasions spéciales, comme la fête des Mères, peuvent amener l'enfant à se sentir différent de ses camarades de classe si sa mère est absente. Vous pourriez suggérer une activité qui fonctionnerait mieux, comme « Les gens qui nous manquent », puisque ce thème pourrait s'appliquer à tous les enfants de la classe qui s'ennuient de certaines personnes qu'ils connaissent, par exemple, parce qu'elles sont décédées ou ont déménagé. Une discussion de groupe permettra aux enfants de se sentir solidaires, parce qu'ils ont tous des gens qui leur manquent.

Parler au personnel de l'école

Vous vous demandez peut-être quels renseignements divulguer au personnel de l'école concernant l'enfant et son passé. Il n'existe pas de réponse claire et définitive à ces questions difficiles. Chaque famille doit examiner sa propre situation et les antécédents de l'enfant pour déterminer quels renseignements fournir au personnel de l'école. Sachez aussi que ces éléments peuvent évoluer au fil du cheminement scolaire de l'enfant, au fur et à mesure qu'il vieillit et que ses besoins changent.

Vous pouvez décider de garder certains renseignements privés et de ne les divulguer que lorsque cela peut aider l'enseignant à régler un problème en particulier. Par contre, il peut être bien de communiquer certains renseignements sur le passé de l'enfant dès le départ pour permettre à l'enseignant d'agir avec plus de délicatesse dans les situations difficiles qui pourraient survenir pendant l'année.

Les difficultés émotionnelles, comme le deuil, la séparation et la perte, ainsi que d'autres circonstances du passé de l'enfant peuvent entraîner des problèmes de comportement à l'école. Dans un tel cas, demandez le soutien du personnel de l'école.

Les enseignants et les autres employés de l'école sont tenus de respecter des normes de confidentialité. Il est toutefois bien avisé de toujours indiquer clairement que les renseignements ne doivent pas être communiqués sans votre permission. Il convient de communiquer juste assez de faits pour permettre à l'enseignant de comprendre ce qui pourrait avoir une incidence sur le comportement ou les résultats de l'enfant en classe.

La communication entre le gardien et le personnel de l'école est l'un des points les plus importants pour s'assurer que chaque enfant réussit à l'école. Les renseignements que vous donnerez sur les questions entourant la séparation d'un enfant de son père ou de sa mère et la situation particulière de l'enfant peuvent être des facteurs contribuant à une expérience de l'école réussie et satisfaisante.

Services de santé mentale pour les enfants

Les enfants qui vivent chez un membre de la famille peuvent avoir accès à des services de counseling pour les aider à comprendre les nombreuses difficultés qu'ils éprouvent. En plus de leurs difficultés liées au deuil et au sentiment d'abandon, ils peuvent, comme d'autres enfants, avoir souffert de négligence, ou encore de violence physique ou d'exploitation sexuelle.

On a constaté que les enfants dont les parents sont atteints d'une maladie mentale sont plus à risque que les autres d'en développer une également. Si les deux parents biologiques souffrent d'une maladie mentale, le risque que l'enfant soit atteint d'une telle maladie est encore plus élevé.

Grandir dans un environnement imprévisible ou violent peut aussi contribuer aux difficultés émotionnelles des enfants. Ces difficultés peuvent inclure des problèmes désignés sous le nom de trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA), ou d'autres comportements classés dans les troubles anxieux, paniques, alimentaires ou obsessionnels-compulsifs, de même que des troubles associés à un traumatisme, des comportements d'opposition, des perturbations

psychologiques ou de la difficulté à établir un lien émotif avec les autres.

Pour d'autres idées, consultez les ressources figurant dans la liste des pages 27 à 30.

Apprendre aux enfants à se débrouiller

Les enfants entendent parler de drogues partout : à la télévision, dans les films, dans les chansons et auprès de leurs amis. Certains enfants peuvent même avoir été exposés à la consommation de drogues dans leur foyer. Il est important que vous exposiez les faits, incluant les effets à court et à long terme de la consommation de drogue.

Enfants d'âge préscolaire (de 3 à 5 ans)

Les enfants de cet âge ont besoin d'aide pour comprendre ce qu'ils voient et entendent; à cette étape, ils n'ont pas besoin de beaucoup de détails. Il est important d'établir la distinction entre les médicaments que le médecin vous donne lorsque vous êtes malade et les drogues qui causent du tort. À cette étape, il importe aussi d'aider l'enfant à faire la différence entre la réalité et le jeu. Les enfants ont besoin de savoir à qui ils peuvent faire confiance.

Enfants d'âge scolaire (de 6 à 10 ans)

Les enfants de cet âge sont aussi très influencés par ce que pensent leurs amis, et ils veulent qu'on les considère grands et en mesure de faire leurs propres choix. Ils peuvent avoir de la difficulté à saisir les conséquences futures de leurs gestes. Des drogues sont peut-être facilement accessibles dans l'environnement de l'école de l'enfant dont vous avez la garde. Avec les enfants de ce

groupe d'âge, vous devez vous concentrer sur les faits ainsi que sur le moment et le lieu présents. Il est important que vous favorisiez des relations saines, parliez ouvertement d'alcool et de drogues et encourageiez l'enfant à explorer des façons saines d'exprimer ses sentiments.

Adolescents (de 11 à 18 ans)

Les adolescents ont un risque plus élevé de faire l'essai des drogues. L'opinion et l'acceptation de leur groupe de pairs sont extrêmement importantes. Même si le sujet de la drogue est abordé à l'école, vous devriez discuter de la façon dont l'alcool et les drogues agissent sur le corps, la santé mentale, et même l'apparence physique. Les adolescents ressentent un grand besoin d'être comme leurs pairs, même si, pour y arriver, ils doivent désobéir aux adultes. À cet âge, vous devez vous assurer que l'adolescent connaît le cycle de la dépendance. Il est important de parler de la façon dont la dépendance s'installe et pourquoi. Les adolescents doivent savoir qu'ils sont plus à risque d'être aux prises avec un problème de dépendance en raison de leurs antécédents familiaux.

Pour aider les adolescents à résister à la pression exercée par leurs camarades, il est essentiel d'entretenir une communication ouverte. Cherchez avec l'adolescent des façons de gérer son stress. Félicitez-le pour ses réussites et sa participation à des activités d'expression créatrice. Respectez ses pensées et ses sentiments et soyez ouvert à la discussion sur ses opinions concernant l'alcool et les drogues. Vous encouragerez ainsi l'adolescent à acquérir une compréhension plus réaliste des conséquences de la consommation de drogue.

Pour plus d'idées, consultez les ressources mentionnées aux pages 27 à 30.

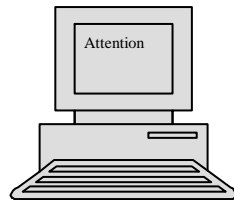
Élever des enfants issus de cultures différentes

L'identité est importante pour l'estime de soi. Les enfants issus d'un milieu culturel différent de celui de leur gardien ou provenant d'un milieu multiculturel ont besoin d'information sur la ou les cultures en question et d'y être exposés. En aidant les enfants à grandir dans la fierté d'eux-mêmes et de leurs origines, vous les aidez à devenir conscients de leur propre identité et à résister aux pressions de leurs pairs. Vous pouvez aider l'enfant dont vous avez la garde. Les enfants ont besoin d'entendre et de savoir qu'ils sont spéciaux et qu'ils méritent d'être respectés. Vous pouvez aider l'enfant à comprendre son héritage culturel en l'exposant à des livres, à de la nourriture, à des célébrations et à de la musique rattachés à sa culture. Encouragez-le à jouer de la musique ethnique. Enfin, le plus important est d'indiquer à l'enfant qu'il n'est pas bien d'avoir des stéréotypes culturels négatifs, et il faut donner l'exemple.

Pour plus d'idées, consultez les ressources mentionnées aux pages 27 à 30.

Sécurité sur Internet

Vous devez savoir que bien des enfants, et peut-être celui dont vous avez la garde, ont appris à utiliser un ordinateur très jeunes. L'accès à Internet, bien qu'il soit utile à des fins éducatives, n'est pas forcément toujours sécuritaire. L'enfant peut être exposé à des documents de nature sexuelle, violente ou haineuse sur Internet. Il peut aussi subir de l'intimidation ou se faire harceler dans des salles de clavardage ou par courrier électronique. De



nombreux prédateurs sexuels utilisent les salles de clavardage et des bulletins de messages en ligne pour amener les enfants à avoir des comportements inappropriés, ou même à les rencontrer en personne. S'il a accès à une carte de crédit, l'enfant peut magasiner et faire des paris sur Internet. Il peut aussi accéder à de la pornographie ou à des annonces inappropriées dans lesquelles les renseignements donnés ne sont pas nécessairement véridiques.

On peut assurer la sécurité des enfants en restreignant l'accès et en avertissant les enfants que l'information qu'ils reçoivent peut être fausse. Il existe des outils pour aider à assurer la sécurité des enfants en ligne. Par exemple, vous pouvez installer un logiciel de contrôle parental sur l'ordinateur, comme Net Nanny ou Child Mind.

Toutefois, le plus important est d'appliquer des consignes pour l'utilisation d'Internet. Voici des directives courantes :

- Ne donnez jamais de renseignements pouvant vous identifier, comme votre nom complet, votre adresse ou votre école.
- Ne donnez votre mot de passe à personne.
- Ne donnez jamais les renseignements d'une carte de crédit.
- N'organisez jamais de rencontre avec une personne rencontrée en ligne.
- N'envoyez jamais un message par ordinateur que vous n'oseriez pas dire en personne.
- Ne participez jamais à quelque chose qui vous rend mal à l'aise et parlez à un adulte de confiance si vous ou quelqu'un d'autre avez un problème ou êtes en danger.

- N'envoyez jamais une photo de vous-même à quelqu'un que vous avez rencontré en ligne.
- Informez toujours un adulte de confiance si vous voyez ou lisez quelque chose d'inapproprié ou de dangereux, ou si vous pensez que quelqu'un a des problèmes.

Vous trouverez plus de ressources à la page 33.

Initiation des enfants à la sécurité

Il faut enseigner aux enfants comment assurer leur sécurité. Pour améliorer la capacité de l'enfant à assurer sa sécurité, vous pouvez notamment faire des activités pour qu'il sache faire ce qui suit :

- Savoir comment composer le 911 et en quelles circonstances.
- Mémoriser votre nom et votre prénom.
- Mémoriser votre adresse.
- Mémoriser les dix chiffres de votre numéro de téléphone.
- Savoir comment effectuer un appel interurbain.
- Savoir qui appeler s'il ne peut pas communiquer avec vous.

Vous pouvez également vous assurer que l'enfant est davantage en sécurité en prenant les mesures qui suivent.

- Encouragez l'enfant à vous téléphoner ou à demander de l'aide s'il se sent mal à l'aise ou ne se sent pas en sécurité, que ce soit le jour ou la nuit.
- Dites à l'enfant de ne jamais suivre quelqu'un sans que vous sachiez où il va ou que la personne utilise un code secret prédéterminé.

- Dites à l'enfant que s'il a l'impression que quelque chose ne va pas, il doit se fier à son instinct et demander de l'aide.

Influence des gangs

Il se peut que l'enfant dont vous avez la garde soit plus à risque de chercher à établir son identité personnelle en devenant membre d'un gang en raison de ses antécédents familiaux. Les recherches montrent que la participation aux activités d'un gang procure à l'enfant un sentiment d'acceptation par un groupe de ses pairs, un sentiment d'appartenance et une identité. La participation aux activités d'un gang peut être extrêmement dangereuse et être la source d'une multitude de problèmes.

Les éducateurs, la police, les groupes religieux et divers organismes de services sociaux de votre collectivité peuvent vous aider à informer l'enfant dont vous avez la garde des dangers associés à la participation aux activités d'un gang.

Si vous avez des préoccupations particulières au sujet de votre enfant, adressez-vous à un conseiller de l'école ou consultez les ressources mentionnées aux pages 37 à 40 pour obtenir des idées et de l'aide.

Visites aux parents

Il est important de maintenir la relation entre l'enfant dont vous avez la garde et son père ou sa mère. Si vous prévoyez d'amener l'enfant dont vous avez la garde visiter un parent dans un établissement carcéral, il est

important que vous compreniez et expliquiez à l'enfant qu'une telle visite peut être bien différente de ce à quoi il s'attend.

À titre de gardien, vous avez la responsabilité de communiquer avec l'établissement pour planifier la visite, ou à tout le moins pour connaître les heures de visites qui y sont en vigueur. Vous devez aussi connaître les restrictions quant aux articles autorisés dans les aires de visite de l'établissement, y compris les aliments, les breuvages, le papier et les travaux scolaires. Vous devez informer l'enfant dont vous avez la garde qu'il pourrait ne voir son père ou sa mère qu'à travers une vitre et qu'il n'y aurait alors pas de contact physique, et que l'aire de visite pourrait être bruyante ou occupée par d'autres visiteurs. L'enfant et vous pourriez tous deux subir une fouille, et un garde sera probablement présent pour observer votre visite.

Malgré ces entraves, il est essentiel pour le bien-être de l'enfant que vous mainteniez une communication directe avec le père ou la mère si cela est possible. Des recherches semblent indiquer que, lorsque les enfants ont été en contact avec leur père ou leur mère ou souhaitent un contact, les visites peuvent être très bénéfiques pour le bien-être émotionnel de l'enfant et son estime de soi. Le bien-être émotionnel et l'estime de soi sont des facteurs clés dans l'amélioration de la vie future des enfants.

Dans certains cas, rendre visite au père ou à la mère nécessite un long déplacement en voiture, en autobus ou en train, ce qui rend la visite plus difficile. On peut substituer à une visite en personne des appels téléphoniques, la rédaction de lettres et l'envoi de cartes.

Parler aux enfants de leurs parents

Les enfants éprouvent généralement des sentiments forts à l'égard de leurs parents. Vous devez connaître l'état émotionnel et les sentiments de l'enfant. Il est important que vous travailliez avec l'enfant dont vous avez la garde à bâtir une bonne relation entre son père ou sa mère et lui.

Il importe aussi de créer une atmosphère de confiance entre vous-même et l'enfant afin qu'il se sente assez en sécurité pour exprimer ses émotions et à l'aise de parler de ses sentiments à l'égard du parent absent. Des activités telles que prendre une marche dans le parc, cuisiner ensemble, jouer avec le jouet favori de l'enfant ou faire une activité comme le dessin ou la peinture peut créer une atmosphère dans laquelle l'enfant se sent en sécurité et proche de vous, et il pourra alors parler des difficultés qui l'attristent, l'inquiètent ou l'amènent à se sentir vulnérable.

Vous pouvez aussi demander à l'enseignant de l'enfant ou à un bibliothécaire de vous suggérer quelques livres traitant des sentiments de perte ou de séparation, d'anxiété et de peur que vous pourrez lire avec l'enfant ou qu'il pourra lire seul.

Des recherches indiquent que les enfants de détenus souffrent d'angoisse de séparation, laquelle peut se manifester par des comportements d'isolement, des troubles du sommeil, de l'agressivité et une colère excessive. L'enfant dont vous avez la garde ressent peut-être de la honte et de la culpabilité parce que son père ou sa mère est absent. Lorsque vous parlez avec l'enfant au sujet de ce parent, dites-lui la vérité, mais n'en dites pas plus qu'il ne peut comprendre. Ne parlez jamais

en mal de son père ou de sa mère et expliquez les problèmes du parent de façon aussi délicate que possible.

Dans les cas où le parent souffre d'une dépendance, parlez-en en disant des choses comme « Il est difficile pour maman/papa d'être ici à cause de ses problèmes ». Soulignez toujours les traits positifs des parents et insistez toujours sur le fait que l'enfant n'est pas responsable de la situation ou du comportement de ses parents.

Maman ou papa rentre à la maison

Nous avons tous des rêves et des attentes au sujet de notre vie. Les enfants ont parfois de la difficulté à faire la distinction entre leurs rêves et la réalité; en tant que gardien d'un enfant, vous avez la responsabilité de l'aider à se préparer pour le moment où il sera réuni avec le parent absent.

Les enfants changent, comme les adultes; ils vieillissent, acquièrent de nouvelles habitudes, de nouveaux intérêts, de nouveaux amis et de nouvelles connaissances. Il se peut que les deux parties entretiennent encore de la colère, ou même qu'elles soient hostiles en raison des changements vécus pendant leur séparation. Ces changements peuvent inclure les conditions de logement, un changement d'école accompagné de la perte d'amis et la séparation d'avec les frères et sœurs. Pour reconstituer l'unité familiale avec succès, il faudra aborder et résoudre de nombreuses questions.

Encourager l'enfant à parler de ses craintes et de ses attentes peut faciliter la transition qu'il devra faire lorsque la famille sera de nouveau réunie en un seul endroit.

Il est aussi important que vous incitez le parent absent de l'enfant à avoir des attentes réalistes, et à ne pas assumer que le ou les enfants reprendront leur ancienne relation avec le parent là où elle a été interrompue. Un aumônier, un Aîné ou un conseiller peut parfois faciliter ce processus.

Il faut regagner la confiance de l'enfant, et cela prend du temps. Si l'enfant dont vous avez la garde a déjà vécu une séparation de son père ou de sa mère auparavant, il sera encore plus difficile de rétablir le lien de confiance entre le parent et l'enfant. L'aide d'un professionnel peut s'avérer nécessaire pour tracer la voie vers une nouvelle relation.

RESSOURCES POUVANT VOUS AIDER DANS VOTRE RÔLE

Si vous avez besoin d'aide pour trouver l'une ou l'autre des ressources suivantes, vous pouvez vous adresser à une bibliothèque. Un bibliothécaire peut vous aider à utiliser Internet ou les ordinateurs de la bibliothèque, ou encore à trouver un livre ou un article de magazine sur le sujet qui vous intéresse, ou même des coordonnées téléphoniques. La liste fournie ici ne contient que quelques-uns des ouvrages existants.

Livres sur le rôle parental et la discipline

CLINE, Foster et Jim FAY. *Parenting with Love and Logic: Teaching Children Responsibility*, 2006.

COLOROSSA, Barbara. *Kids are Worth it!: Raising Resilient, Responsible, Compassionate Kids*, 2010.

DINKMEYER, Don C. et Gary D MCKAY. *Parenting Teenagers: Systematic Training for Effective Parenting of Teens*, 2007.

FABER, Adele et Elaine MAZLISH. *Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent*, 2012.

FAHLBERG, Vera. *A Child's Journey through Placement*, 2012.

GREENE, Ross W. *The Explosive Child: A New Approach for Understanding and Parenting Easily Frustrated, Chronically Inflexible Children*, 2010.

NEUFELD, Gordon et Gabor MATÉ. *Hold on to Your Kids: Why Parents Need to Matter More*, 2005.

PHELAN, Thomas W. *1-2-3 Magic: Effective Discipline for Children 2-12*, 2010.

Ressources pour les membres de la famille ayant la garde d'un enfant

Livres

CALLENDER, Joan. *Second Time Around: Help for Grandparents Who Raise Their Children's Kids*, 1999.

- Joan Callender traite de l'expérience parfois douloureuse qu'elle a vécue elle-même en élevant son petit-fils. Ce livre offre des conseils personnels et pratiques pour élever ses petits-enfants.

DAWSON, Connie et Jean ILLSLEY CLARKE. *Growing Up Again: Parenting Ourselves, Parenting Our Children*, 1998.

- Ce livre vise à aider les gardiens à comprendre comment interagir avec les enfants de tous âges; il les aide aussi à comprendre la façon dont eux-mêmes ont été élevés et comment devenir des parents plus sains que leurs propres parents l'ont été.

DE TOLEDO, Sylvie et Deborah EDLER BROWN. *Grandparents as Parents: A Survival Guide for Raising a Second Family*, 1995.

- Sylvie de Toledo est l'une des fondatrices du groupe de soutien national américain « Grandparents as Parents » (des grands-parents comme parents), aussi appelé GAP. Dans ce livre,

on décrit les questions juridiques, médicales et financières auxquelles sont confrontés les grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants. On y traite aussi de la façon d'aborder la question des drogues, de la consultation thérapeutique et des besoins d'éducation spécialisée.

DOUCETTE-DUDMAN, Deborah et Jeffrey R. LACURE. *Raising Our Children's Children*, 1997.

- Deborah Doucette-Dudman est aussi l'une des fondatrices du groupe américain « Grandparents as Parents ». Lorsque sa belle-fille a été arrêtée pour une affaire de drogue, elle a demandé la garde de son petit-fils. Son livre traite des raisons pour lesquelles certains parents biologiques n'élèvent pas eux-mêmes leurs enfants, des choix que les grands-parents doivent faire, des relations qui se poursuivent avec les parents biologiques, ainsi que des échanges avec les systèmes de services juridiques et sociaux.

HOUTMAN, Sally. *To Grandma's House, We...Stay: When you Have to Stop Spoiling Your Grandchildren and Start Raising Them*, 2006.

- Ce livre guide les grands-parents dans une course à obstacles d'émotions, de conflits et de questions sociales auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils élèvent leurs petits-enfants.

OSBORNE, Hilda. *Ticklebelly Hill: Grandparents Raising Grandchildren*, 2003.

- L'auteur affirme que même si elle était heureuse d'offrir à ses petits-enfants un foyer stable, elle avait le cœur brisé et se sentait coupable, sachant que sa fille n'était pas en mesure de le faire. Elle

décrit son livre comme un regard à la fois léger et sérieux sur la vie après que ses petits-enfants aient emménagé chez elle.

Sites Web et autres ressources

La Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec

La Fédération assure la défense des droits des ressources d'accueil, les soutient dans leur engagement auprès des enfants, travaille à l'amélioration des conditions de pratique et fait valoir l'importance de leur partenariat avec les établissements et leurs employés.

Consultez le site <http://www.ffariq.org>

Québec Adoption

Ressource en ligne pour les parents adoptifs du Québec.

Consultez le site

<http://www.quebecadoption.net/index.html>

Cangrands. Groupe de soutien par courrier électronique à l'intention des grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants ou tentent d'avoir accès à leurs petits-enfants. Consultez le site

<http://www.cangrands.com/>[en anglais seulement].

Grandsplace. Renseignements, ressources et salle de clavardage pour les grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants. Consultez le site <http://grandsplace.org/> [en anglais seulement].

Grandparents Raising Grandchildren. Site Web proposant des ressources, des conseils et des articles de nouvelles concernant les grands-parents qui élèvent leurs petits-enfants. Consultez le site

<http://www.raisingyourgrandchildren.com> [en anglais seulement].

Journal of Grandparenting. Consultez le site www.grandparenting.org/ [en anglais seulement].

Ressources en matière de santé mentale

Livres

CHANSKY, Tamar. *Freeing Your Child from Anxiety: Powerful, Practical Solutions to Overcome Your Child's Fears, Worries and Phobias*, 2004.

CIMERA, Robert E. *Making ADHD a Gift: Teaching Superman How to Fly*, 2002.

DACEY, John S. et Lisa B. FIORE. *Your Anxious Child: How Parents and Teachers Can Relieve Anxiety in Children*, 2002.

FOXMAN, Paul, 2004. *The Worried Child: Recognizing Anxiety in Children and Helping Them Heal*.

GOLDMAN, Linda. *Breaking the Silence: A Guide to Help Children with Complicated Grief, Suicide, Homicide, AIDS, Violence and Abuse*, 2001.

KOPLEWICZ, Harold. *More than Moody: Recognizing and Treating Adolescent Depression*, 2003.

MONDIMORE, Francis Mark. *Adolescent Depression: A Guide for Parents*, 2002.

NADEAU, Kathleen G. et Ellen B DIXON. *Champion de la concentration*, 2006.

RUTLEDGE, Rebecca. *The Everything Parent's Guide to Children with Depression: An Authoritative Handbook on Identifying Symptoms, Choosing Treatments, and Raising*

a Happy and Healthy Child, 2007.

Sites Web et autres ressources

AMI-Québec. AMI-Québec est une organisation communautaire qui vise à aider les familles à gérer les effets de la maladie mentale en offrant du soutien, de l'information et de l'orientation, ainsi qu'en effectuant de la sensibilisation à la cause. En favorisant la compréhension, elle tente de dissiper la stigmatisation qui entoure la maladie mentale, ce qui contribue à créer des collectivités offrant un nouvel espoir d'une vie significative.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site <http://amiquebec.org/> [en anglais seulement] ou téléphonez au 1-877-303-0264.

Les Amis de la santé mentale. Les Amis de la santé mentale offrent aux familles et amis du soutien, de l'information et de l'éducation pour aider ceux et celles qui sont aux prises avec la maladie mentale d'un proche.

Pour plus de renseignements, visitez le site <http://www.asmfmh.org/> ou téléphonez au 1-514-636-6885.

Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec. La Division du Québec a pour objectif d'améliorer le sort des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et de lutter contre les préjugés à l'égard de la maladie mentale. Au fil du temps, les changements dans le système de santé québécois, combinés au développement important d'organismes communautaires ayant des mandats précis en lien avec la maladie mentale, ont amené l'ACSM – Division du

Québec à se réorienter principalement vers la promotion et la prévention en santé mentale.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 1-514-849-3291.

Revivre. Revivre est un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux personnes souffrant de troubles anxieux, dépressifs ou bipolaires et à leurs proches, et ce, partout au Québec. Lorsque l'organisme le juge nécessaire, il peut aussi intervenir auprès de diverses autorités du secteur public et du secteur privé afin de promouvoir et de défendre les intérêts de sa clientèle.

Pour plus de renseignements, visitez le site
<http://www.revivre.org/accueil.php>.

Ressources en matière de gestion du comportement

Livres

BARKLEY, Russell A. et Christine M. BENTON. *Your Defiant Child: Eight Steps to Better Behaviour*, 1998.

BORBA, Michele. *No More Misbehavin': 38 Difficult Behaviours and How to Stop Them*, 2003.

CLINE, Foster et Jim FAY. *Parenting with Love and Logic: Teaching Children Responsibility*, 2006.

COLOROSO, Barbara. *Kids Are Worth It!: Raising Resilient, Responsible, Compassionate Kids*, 2010.

LEMAN, Kevin. *Making Children Mind Without Losing Yours*, 2000.

SEVERE, Sal. *How to Behave So Your Children Will, Too!*, 2000.

SHEEDY Kurcinka, Mary. *Raising Your Spirited Child: A Guide for Parents Whose Child is More Intense, Sensitive, Perceptive, Persistent, Energetic*, (édition révisée), 2006.

TURECKI, Stanley et Leslie TONNER. *The Difficult Child*, 2000.

Sites Web et autres ressources

Soins de nos enfants. Ce site Web, qui a été élaboré par l'Association canadienne de pédiatrie, offre de l'information sur le développement, les sentiments et les émotions de l'enfant, ainsi que sur l'alphabétisation et la gestion du comportement; on y trouve également des idées pour les parents et les gardiens. Consultez le site <http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/>.

Kids Health for Parents. Ce site Web propose des articles, des conseils et des idées pour amener les enfants à mieux se comporter, à gérer les comportements difficiles ou opposants et à aider les enfants à gérer leurs émotions et à se contrôler. Consultez le site www.kidshealth.org [en anglais seulement].

Triple P: Positive Parenting Program. Ce site offre des conseils aux parents sur la façon de traiter les comportements problématiques. On peut également lancer une recherche sur le site parmi la liste de spécialistes établis dans diverses régions du Canada. Consultez le site <http://www9.triplep.net> [en anglais seulement].

Ressources en matière de sécurité sur Internet

Livres

WILLARD, Nancy E. *Cyber-Safe Kids, Cyber-Savvy*

Teens: Helping Young People Learn To Use the Internet Safely and Responsibly, 2007.

CRIDDLE, Linda. *Look Both Ways: Help Protect Your Family on the Internet*, 2006.

LEAVITT, Jacalyn, Sally LINFORD, Laura BUSH et Chad J. EREKSON. *Faux Paw's Adventures in the Internet: Keeping Children Safe Online*, 2006.

Consultez les bibliothèques de votre secteur pour trouver d'autres ressources sur les sujets que vous souhaitez approfondir.

Sites Web et autres ressources

WebAverti. Ce site offre de l'information concernant la façon d'assurer la sécurité des enfants sur Internet et les outils technologiques à utiliser pour ce faire. Consultez le site <http://www.bewebaware.ca/french/default.html>.

Safe OnLine Outreach Society (SOLOS). Cette société fournit de l'information et des conseils pour que les gardiens puissent aider les enfants et pour que les enfants naviguent sur Internet en toute sécurité et gardent le contrôle de leurs renseignements personnels. Consultez le site <http://www.safeonlineoutreach.com> [en anglais seulement].

Site Web Sécurité dans Internet de la GRC. Ce site contient des renseignements utiles sur la façon de vous protéger, ainsi que vos enfants, sur Internet. Consultez le site <http://www.rcmp-grc.gc.ca/is-si/index-fra.htm>.

What's the Deal. Ce site offre de l'information concernant la sécurité sur Internet et d'autres questions; conçu pour les jeunes. Consultez le site

<http://deal.org/the-knowzone/> [en anglais seulement].

Ressources pour les enfants ou concernant les enfants des détenus

Livres

BRISSON, Pat. *Mama Loves Me from Away*, 2004.

BUTTERWORTH, Oliver. *A Visit to the Big House*, 1993.

CAIN, Sandra et Margaret SPEED. *Dad's in Prison*, 1999.

HICKMAN, Martha Whitmore. *When Andy's Father Went to Prison*, 2004.

WITTBOLD, Maureen. *Let's Talk About When Your Parent is in Jail*, 1997.

WILLIAMS, Vera B. *Ambre était vaillante, Essie était intelligente*, 2003.

WOODSON, Jaqueline et Jon MUTH. *Our Gracie Aunt*, 2002.

WOODSON, Jacqueline et James E. RANSOME. *Visiting Day*, 2002.

Sites Web et autres ressources

Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

<http://www.cwlc.ca/fr/>

Child Trends

www.childtrends.org [en anglais seulement]

Regroupement canadien d'aide aux familles des
détenu(e)s

<http://www.cfcn-rcafd.org/text/rcafd.html>

Family & Corrections Network

www.fcnetwork.org [en anglais seulement]

Children of Prisoners Library

<http://www.fcnetwork.org/cpl/cplmain.html> [en anglais
seulement]

Resiliency in Action

www.resiliency.com [en anglais seulement]

Sites du Royaume-Uni

The Howard League for Penal Reform

www.howardleague.org/prisoners/ [en anglais seulement]

Action for Prisoners' Families

<http://www.prisonersfamilies.org.uk/> [en anglais
seulement]

À qui s'adresser pour obtenir de l'aide

Ressources de la collectivité

- Médecin de famille.
- Enseignant de l'enfant, conseiller scolaire.
- Organismes de services sociaux et communautaires, par exemple, ceux mentionnés ci-après.

YMCA – Ateliers interactifs pour les parents et entre parents. Ces ateliers visent à outiller les parents de sorte qu'ils puissent jouer avec succès leur rôle parental. Ils permettent aux parents de participer à un processus de discussion collective dans lequel ils peuvent s'encourager mutuellement, reconnaître les habiletés des autres et acquérir de nouveaux outils d'accompagnement parental.

Consultez le site

http://www.yquebec.org/fr/education/ateliers_parents/ ou téléphonez au 1-514-747-9801, poste 237.

Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Renseignements sur les services de santé en lien avec les dépendances, la santé mentale, le jeu pathologique, etc. Consultez le site <http://www.msss.gouv.qc.ca/index.php>.

Programmes des Clubs Garçons et Filles. Il existe des Clubs Garçons et Filles dans tout l'Ontario; vous pouvez en trouver un dans l'annuaire téléphonique de votre secteur. Les programmes varient d'un club à l'autre, mais tous offrent des programmes destinés aux jeunes, et souvent des programmes pour les parents. Communiquez avec le bureau de votre région pour connaître les options qu'il offre.

Centres de soutien pour les troubles de l'alimentation

- *Anorexie et boulimie Québec* (ANEB).
5500, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec). 1-800-630-0907. Consultez le site <http://www.anebquebec.com>.
- *Fondation de l'Institut Douglas*.
6875, boulevard LaSalle, Montréal (Québec).
1-514-762-3003. Consultez le site www.lanorexiesesoigne.com.

Association québécoise des troubles d'apprentissage.

L'Association exerce son leadership en matière de troubles d'apprentissage afin d'assurer l'égalité des chances des personnes qui ont un trouble d'apprentissage, de leur permettre de développer pleinement leur potentiel et de contribuer positivement à la société. L'Association accomplit cette mission par le soutien qu'elle apporte aux personnes aux prises avec un trouble d'apprentissage et à leur famille, la défense de leurs droits auprès des instances, la formation des intervenants et la sensibilisation du grand public. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <http://aqeta.qc.ca/>.

FASworld. Cette organisation organise des groupes de soutien et des événements en plus de proposer de l'information et des ressources en lien avec l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF). Consultez le site <http://www.fasworld.com/> [en anglais seulement].

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. La Commission a pour vision et mission de promouvoir et de veiller au mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations et des Inuits, en favorisant l'accès

à des programmes globaux de santé et des services sociaux adaptés aux cultures et conçus par des organisations des Premières Nations reconnues et sanctionnées par les autorités locales, le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale. La Commission aide également les communautés qui le désirent à mettre sur pied, à développer et à promouvoir des programmes et des services globaux relatifs à la santé et aux services sociaux adaptés et conçus par des organismes des Premières Nations. Pour de plus amples renseignements, visitez le site <http://www.cssspnql.com/fr>

Association des centres jeunesse du Québec.

L'Association offre des programmes, des services, du soutien ainsi que des ressources. Visitez le site <http://www.acjq.qc.ca/>.

Référence et information

Parents vous comptez. Cette ressource propose une liste de sites sur le rôle parental et de sites de recherche, ainsi que diverses ressources à télécharger traitant de nombreuses questions liées au rôle parental, aux enfants et à la famille. Visitez le site <http://www.parentsvouscomptez.ca/index.cfm?nodeID=10&stopRedirect=1>.

Canada Alcohol and Drug Rehab Programs est un répertoire de programmes de désintoxication et de réhabilitation gratuit et accessible en ligne, on y retrouve également d'autres ressources de lutte contre la dépendance dans tout le Canada; on peut consulter le répertoire par province ou par ville. Visitez le site <http://www.canadadrugrehab.ca/> [en anglais seulement].

National Eating Disorder Information Centre.

L'organisme offre de l'aide, du soutien et de l'information en lien avec les troubles de l'alimentation; il propose également en référence des professionnels de la santé de votre région. Téléphonnez au 1-866-633-4220 ou envoyez un courriel à l'adresse nedic@uhn.ca. Pour plus de renseignements, consultez le site <http://www.nedic.ca/> [en anglais seulement].

